

Pour faire suite à la question que je posais le 29 mai dernier relativement aux impôts de la Bell Canada et compte tenu du fait que les sociétés provinciales de téléphone de la Couronne ne paient pas d'impôt fédéral, le premier ministre pourrait-il dire si le gouvernement serait disposé à transférer à la province de Québec les impôts payés par la Bell Canada qui proviennent de cette province?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, la province de Québec reste libre, dans le cadre de la Constitution de prélever les impôts qu'elle veut. C'est également la position du gouvernement fédéral. Si la province de Québec veut percevoir plus d'impôts d'une société, elle est libre de le faire sans la permission du député ou la mienne.

* * *

[Traduction]

LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

LES PROBABILITÉS QUANT À L'ÉNONCÉ D'UNE POLITIQUE NATIONALE

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Maintenant que l'Ontario a fait connaître sa politique énergétique, tout comme l'Alberta l'avait fait il y a plusieurs mois, le gouvernement a-t-il décidé de la date à laquelle il fera connaître sa politique nationale en ce domaine, ou si la population doit tout simplement attendre d'autres livres blancs, d'autres discussions...

M. l'Orateur: A l'ordre.

M. Stevens: ... et que les huit autres provinces se soient tout d'abord exécutées.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie.

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, il serait utile, ce me semble, que nous ayons des entretiens à ce sujet, d'autant plus que chacun reconnaît que la juridiction en ce domaine est partagée. Je ne suis pas d'accord avec le député qui voudrait que nous agissions unilatéralement.

M. Stevens: Tandis que la population attend que le gouvernement fédéral dévoile sa politique énergétique nationale, le ministre dirait-il si le gouvernement est disposé à autoriser la construction ou le prolongement du pipe-line aller-retour entre l'Ouest du Canada, le Québec et les Maritimes, tel que proposé par le gouvernement de l'Ontario et réclamé par celui du Québec depuis un bon moment?

M. Macdonald (Rosedale): Monsieur l'Orateur, le député devrait savoir qu'en vertu d'une loi du parlement, n'importe qui peut demander à construire un pipe-line comme celui-là. Ce projet a été envisagé maintes et maintes fois depuis environ une douzaine d'années et, chaque fois, les entrepreneurs privés et publics l'ont écarté. Cependant, nous étudierions volontiers toute demande que nous recevions à ce sujet.

M. Stevens: En somme, le ministre voudrait-il dire à la Chambre s'il est disposé à reconsidérer la frontière de la vallée de l'Outaouais, et à quelle date il fera une déclaration au sujet de la politique du gouvernement.

Questions orales

M. Macdonald (Rosedale): Monsieur l'Orateur, comme je l'ai dit au cours du débat il y a un peu plus d'une semaine, nous avons l'intention de publier les études énergétiques et de tenir une rencontre publique avec les gouvernements en cause. Bien sûr, le gouvernement de l'Alberta s'oppose à la prolongation du pipe-line de Montréal mais d'autres gouvernements y sont favorables. Manifestement, il s'agit d'une question qu'il faudra régler par voie de consensus entre les provinces, si possible.

LA POSITION PRISE PAR LE GOUVERNEMENT LORS DES ENTRETIENS AVEC LES FONCTIONNAIRES AMÉRICAINS

Mlle Flora MacDonald (Kingston et les Îles): Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. En raison des déclarations contradictoires des membres de la délégation du Congrès des États-Unis qui a rencontré la semaine dernière le ministre et son collègue, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, dans le but de discuter des questions énergétiques, le ministre peut-il élucider maintenant ce que l'on a dit aux membres de cette délégation, puisque non seulement les Canadiens mais maintenant les Américains sont complètement dérouterés par les déclarations qui sont faites?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, les entretiens ont duré trois heures. Comme je l'ai souligné hier, il y avait des partisans et des adversaires du pipe-line de l'Alaska; par conséquent chacun a tiré des conversations ce qu'il voulait bien et l'a publié.

Mlle MacDonald (Kingston et les Îles): Monsieur l'Orateur, j'ai une autre question supplémentaire que j'aimerais poser au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Au cours de ses entretiens avec la délégation américaine, le ministre a-t-il dit clairement que, avant toute exploitation du corridor du Mackenzie, il faut tenir des audiences publiques au sujet du droit de passage aux termes de la loi sur les terres territoriales, et que la concession de tout droit de construction d'un pipe-line n'est pas automatique?

● (1120)

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur le président, évidemment, je leur ai dit que des audiences publiques auraient lieu avant l'émission d'un droit de passage aux sociétés qui pourraient être intéressées à construire un pipe-line le long du fleuve Mackenzie. Ils savent que des audiences publiques auront lieu; chaque partie intéressée pourra présenter ses instances en faveur ou contre l'émission d'un droit de passage.

[Traduction]

L'ANNONCE DE LA POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE DU CANADA

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Ma question supplémentaire fait suite aux réponses données ce matin par le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Le ministre ne voit-il pas l'urgence d'annoncer et de proclamer immédiatement la politique énergétique du Canada afin de préciser définitivement les tracés préférés du gouvernement pour les gazoducs, oléoducs et autres questions constitutionnelles gênantes avant qu'une ou plusieurs provinces du pays n'entreprennent une contestation qui